Histoire de l'éducation

93 | 2002
Varia

CONDETTE (Jean-François). – *Les recteurs de l'académie de Lille (XIX^e^ et XX^e^ siècles)*

Lille : CRDP, 2001. – 204 p. (Patrimoine éducatif)

Pierre Deyon

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/histoire-education/926
DOI : 10.4000/histoire-education.926
ISSN : 2102-5452

Éditeur
ENS Éditions

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2002
Pagination : 127-128
ISBN : 2-7342-0903-9
ISSN : 0221-6280

Référence électronique
Pierre Deyon, « CONDETTE (Jean-François). – *Les recteurs de l'académie de Lille (XIX^e^ et XX^e^ siècles)* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 93 | 2002, mis en ligne le 15 janvier 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoire-education/926 ; DOI : https://doi.org/10.4000/histoire-education.926

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

CONDETTE (Jean-François). – *Les recteurs de l'académie de Lille (XIX^e^ et XX^e^ siècles)*

Lille : CRDP, 2001. – 204 p. (Patrimoine éducatif)

Pierre Deyon

RÉFÉRENCE

CONDETTE (Jean-François). – *Les recteurs de l'académie de Lille (XIX^e^ et XX^e^ siècles)* – Lille : CRDP, 2001. – 204 p. (Patrimoine éducatif)

1 Voici un titre et un sujet qui annonçaient, soit une méritoire monographie d'histoire locale, soit la prosopographie d'un corps de hauts fonctionnaires. Bien sûr, cette attente n'est nullement déçue, mais bien au-delà, c'est une précieuse contribution d'histoire politique que nous propose Jean-François Condette : un récit des batailles menées pour et autour de l'école pendant un siècle et demi d'histoire française. Le livre est solidement informé, il a également le mérite de camper devant nous des personnages que nous ne sommes pas près d'oublier : collaborateurs de Jules Ferry et de Louis Liard appelés à appliquer les lois de 1880 à 1885, fondatrices de l'école et de l'université républicaines dans un environnement régional difficile, parce que les partisans de l'enseignement des congrégations et de la monarchie y furent longtemps influents et actifs. Recteurs constructeurs, également dignes de mémoire, qui dirigèrent les constructions et les aménagements au lendemain du transfert à Lille de toutes les facultés, demeurées jusqu'en 1882 à Douai, et qui de 1960 à 1995 durent faire face à la généralisation de l'enseignement secondaire puis de l'enseignement universitaire. C'est à travers l'école, l'histoire générale de la région et du pays que nous revivons quand J.-F. Condette rappelle la conduite exemplaire du recteur Lyon demeuré à Lille pendant l'occupation allemande de 1914-1918, ou celle d'Albert Châtelet, révoqué par Vichy, grand mathématicien et organisateur des œuvres sociales pour les étudiants.

L'un des plus longs séjours dans l'hôtel de la rue Saint-Jacques et l'un des plus féconds fut certainement celui du recteur Debeyre, en poste de 1955 à 1972. Pour faire face aux progrès spectaculaires de l'enseignement supérieur, il eut à organiser les deux campus de Villeneuve d'Ascq, mais fut aussi le promoteur des activités sportives et l'animateur, au sein du CERES, de la réflexion et de l'action en faveur d'une région frappée durement par la crise des industries charbonnière et textile. Quant aux recteurs responsables de l'académie au cours du dernier quart de siècle, l'auteur évoque avec justesse leurs efforts pour remédier aux conséquences scolaires de la fracture sociale, qui affecte notre société aux dépens des enfants des milieux du quart monde ou de l'immigration, tout en travaillant à élever le niveau des formations d'ensemble et à ouvrir de nouveaux débouchés professionnels pour les jeunes. Au total, une lecture qui maintient l'intérêt du lecteur et suscite assez souvent son émotion.

2 Le livre comporte, dans sa première partie, une histoire administrative de l'institution rectorale depuis la loi du 10 mai 1806 créant l'université impériale, puis les décisions de 1850 confiant pour un temps la surveillance politique de l'enseignement primaire au préfet et le contrôle moral et intellectuel de l'école publique au clergé, jusqu'aux lois républicaines de 1880 à 1885 et à celle de 1896 installant le recteur à la tête du conseil d'université. La période postérieure à la Seconde Guerre mondiale voit restreindre l'étendue géographique de l'académie, réduite au Nord et au Pas-de-Calais, mais connaît une inflation prodigieuse de ses effectifs qui permet de rattraper son retard ancien par rapport aux moyennes nationales de scolarisation et de niveau de formation. C'est le moment aussi où les recteurs perdent la stabilité de leurs fonctions. C'est le ministre Alain Peyrefitte qui inaugure la pratique d'un *turn over* discutable, rythmé sur les alternances politiques. Le rectorat n'est plus une fin de carrière mais une mission temporaire confiée à un *manager* chargé de gérer une lourde et complexe administration, la plus lourde de toutes les administrations d'État. L'étude de J.-F. Condette comporte de précieuses précisions sur les origines géographiques et sociales des trente recteurs qui se sont succédé de 1806 à 1997 : en général des fils de la classe moyenne, issus des milieux de l'enseignement et du commerce, eux-mêmes promus par l'enseignement des facultés ou de l'École normale supérieure. Longtemps, les littéraires et les historiens monopolisèrent ces fonctions mais depuis quelques décennies, économistes et juristes y sont appelés beaucoup plus souvent, sans doute en raison de la complexité des problèmes juridiques et financiers liés à l'exercice de la fonction.

3 On a quitté des hommes d'ordre, des conservateurs chargés de contrôler avec l'aide du clergé des professions remuantes et peu sûres, on a découvert à partir de 1879 et du triomphe de la République des militants de l'école républicaine et de la laïcité. Avec l'apaisement des querelles anciennes, le temps est venu, dans ce dernier demi-siècle, des grands gestionnaires impliqués dans le développement d'une vaste et dynamique région métropolitaine. En tout cas, une lecture qui augure heureusement de l'aboutissement futur des recherches que poursuit maintenant J.-F. Condette sur l'ensemble du corps et l'ensemble des académies.